Aide à l'achat de gobelets réutilisables

Syndicat des Déchets du Centre Yonne

6 quai de l'hôpital
89300 Joigny

Voir le site internet

Auteur : Béatrice Morvan
b.morvan@dechetscentreyonne.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

De nombreuses manifestations associatives ont régulièrement lieu sur le territoire du Centre Yonne. Ces manifestations peuvent générer beaucoup de déchets de gobelets jetables.

Afin de limiter ces déchets le SDCY avait mis en place un système de prêt de gobelets réutilisables mais souhaitait aller plus loin en incitant les associations et établissements publics à se doter de gobelets réutilisables.

Le SDCY a donc mis en place un système de subvention pour aider les structures souhaitant se doter de gobelets à hauteur de 30% de leurs achats HT, dans la limite de 300 € par structure.

Les structures doivent s'engager à réutiliser les gobelets et lister les événements au cours desquels les gobelets seront utilisés.

Le SDCY ne subventionne pas l'achat de gobelets qui ne sont pas directement réutilisés par les structures (exemple de certaines associations de randonneurs qui donnent /vendent les gobelets aux participants).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Réduire les déchets des manifestations

Inciter les associations et les établissements publics à se doter de gobelets réutilisables

Résultats quantitatifs

En 2016 une dizaine d'associations et d'établissements publics ont sollicité le SDCY pour obtenir une subvention.

Ces subventions ont permis l'achat de 9 500 gobelets réutilisables en 2016.

L'opération a été renouvelée en 2017.

Les gobelets subventionnés devraient être utilisés en moyenne 5 fois par an. On estime que cette action a permis d'éviter la production de 45 000 gobelets jetables en 2016 soit environ 112 kg.

Résultats qualitatifs

Le système de subvention mis en place a permis de décider certaines structures a se doter de gobelets réutilisables.

Ces gobelets sont réutilisés régulièrement dans plusieurs manifestations du territoire.

L'objectif indirect de cette action est de faire réfléchir le grand public à la réduction des déchets.

MISE EN OEUVRE

Planning

Préparation de l'action

M-2 : préparation de l'action, rédaction de documents

M-1 : vote du comité syndical

M0 : envoi des informations aux associations

Demande de subvention par les associations :

- envoi d'un mail au SDCY

- commande des gobelets

- envoi des éléments au SDCY (facture acquittée, liste des événements, RIB)

Moyens humains

Environ 15 heures de travail pour une chargée de mission + travail de la comptabilité pour versement des subventions

Moyens financiers

3000 euros réservés chaque année sur le budget pour cette opération

Moyens techniques

Pas de moyens techniques spécifiques

Partenaires mobilisés

- chargée de mission + service comptabilité

- associations et structures publiques du territoires

Il a également été demandé aux élus de relayer l'information au sein de leur collectivité.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est facilement reproductible.

Recommandations éventuelles

Afin de ne pas excéder le budget prévu et de ne pas avoir à refuser de subventions une fois les gobelets commandés par les structures, le SDCY demande aux structures de le prévenir avant la commande de gobelets.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ASSOCIATIONS | MENAGE | CAMPAGNE D'INFORMATION | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Août 2017

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté